

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 25 juin 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

OBJET : 2018-04-16- FONCTION PUBLIQUE (4.1.1) – ADHESION INTERC.E.A.

DATE DE CONVOCATION : 18 JUIN 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 2 JUILLET 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Étaient présents :	Yvan TARDY, Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Elisabeth POIRSON ayant la suppléance de Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING, , Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI, Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, Alain BLUEM ayant la suppléance d’André MAGNIER, Michèle PILOT (à compter de la 2018.04.19bis), Philippe MONALDESCHI (ayant la procuration de Michèle PILOT jusqu’à la 2018.04.19), Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR (départ à la 2018.04.38), Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON ayant la procuration de Jean-François SEGALT, Bernard DEPAILLAT, Philippe HENNEBERT, Patrick MOUROLIN ayant la suppléance de Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Alde HARMAND (à compter de la 2018.04.07), Jorge BOCANEGRA ayant la procuration de Lydie LEPIOUFF, Olivier HEYOB ayant la procuration de Christine ASSFELD LAMAZE, Fabrice DE SANTIS, Marie VIOT ayant la procuration de Catherine BRETENOUX, Alain BOURGEOIS ayant la procuration de Gérard HOWALD, Catherine GAY, Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de Lucette LALEVEE, Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL ayant la procuration de Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT ayant la procuration de Jean-Robert GORCE, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN ayant la procuration de Patrick THIERY, Alain COCUSSE, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (à compter de la 2018.04.08), Jean Pierre COUTEAU.
Étaient excusés :	Thierry COLLET, Claude MANET, Jean-François SEGALT, Yolande AGRIMONTI, Jean-Robert GORCE, André MAGNIER, Michel NOISETTE, Patrick THIERY, François MANSION, Jean-François MATTE, Lydie LEPIOUFF, Christine ASSFELD LAMAZE, Catherine BRETENOUX, Lucette LALEVEE, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE.
Avis de procuration :	Du début à la 2018-04-19 : 11 procurations. De la 2018-04-19b à la fin : 10 procurations.
Avis de suppléance :	3 suppléances.
Secrétaire de séance :	Mustapha ADRAYNI
Nombre de présents :	Du début à la 2018-04-06 : 53 présents. A la 2018-04-07 : 54 présents. De la 2018-04-08 à la 2018-04-19 : 55 présents. De la 2018-04-19bis à la 2018-04-37 : 56 présents. De la 2018-04-38 à la fin : 55 présents.
Nombre de votants :	Du début à la 2018-04-06 : 64 votants. Pour la 2018-04-07 : 65 votants. De la 2018-04-08 à la 2018-04-37 : 66 votants. De la 2018-04-38 à la fin : 65 votants.

Le Président expose :

Créée en 1993 par des C.E. et Amicales, dont le siège social se trouve à Ludres, InterC.E.A. est une association à but non lucratif loi 1901 au service des structures adhérentes et de leurs ayants droit.

Les objectifs d'INTERC.E.A. sont d'aider à la gestion des œuvres sociales tout en donnant à chaque entité la garantie de conserver son identité et ses caractéristiques propres (pas de quantité minimum de billetterie, pas de stock à gérer, pas d'avance de trésorerie...), constituer une force de négociation auprès des différents prestataires et aider à la mise en œuvre de politiques sociales afin de réduire les inégalités sociales et culturelles.

Le but d'INTERC.E.A. est de proposer, avec des partenaires partout en France, les meilleurs tarifs en matière de culture, loisirs, sorties, vacances et achats au quotidiens.

Les services proposés :

- Billetterie : cinémas, parcs, châteaux et musées, sports, concerts et spectacles...
- Vacances : week-ends, séjours à prix attractifs, ...
- Partenariat avec plus de 400 enseignes sur présentation de la carte INTERC.E.A.
- Commandes groupées : parfums, chocolats, biscuits, fioul,
- Pellets de bois...
- Événements spéciaux : manifestations sportives, concerts spéciaux, foires et salons...
- Exclusivités Inter C.E.A. : pêche, mutuelle santé de groupe...
- Actions de solidarité
- Etc.

Coût de l'adhésion : 8 €/an pour les agents (achat de la carte adhérent), et 60 €/an pour l'amicale que les agents de la collectivité devront mettre en place, quel que soit le nombre d'agents adhérents.

La carte d'adhérent donne accès à une liste d'enseignes offrant des réductions pouvant varier de 5% à 40% et une liste de restaurateurs proposant des offres privilèges (Kinépolis, zoo d'Amnéville, Wallygator, Europapark, Disneyland...) mais aussi réductions en commandes groupées parfums, chocolats, biscuits, spiritueux...

Les prestations proposées par INTERC.E.A. sont complémentaires de celles proposées par le CNAS auquel la collectivité adhère par ailleurs.

Compte tenu des bas coûts de l'adhésion annuelle pour l'amicale (60 €) et de la carte adhérent par agent (8 €), le Président propose d'autoriser la Communauté de communes Terres Toulaises à adhérer à INTERC.E.A. et à prendre en charge le cas échéant, après enquête de l'ensemble des agents, l'achat de la carte adhérent (8 € par agent – soit un coût global annuel entre 900 et 1 000 € pour environ 120 agents).

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- **Adhérer à INTER C.E.A**
- **Autoriser la Communauté à prendre en charge les frais annuels d'adhésion et l'achat des cartes adhérents pour chaque agent**
- **Autoriser le Président à signer tout document utile relatif à cette adhésion**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

